

BGer 5A 427/2019 vom 28. Mai 2019

Bundesgericht, 2019-05-28, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/bger_5A_427_2019

FR: TF 5A 427/2019 du 28 mai 2019

IT: TF 5A 427/2019 del 28 maggio 2019

Regeste

Propriété, action en revendication (avance de frais) | Droits réels

Erwägungen

E. 1

Par arrêt du 17 avril 2019, la Chambre civile de la Cour de justice du canton de Genève a déclaré irrecevable - faute de versement de l'avance de frais requise de 1'200 fr. dans le délai supplémentaire imparti après le rejet de leur requête d'assistance judiciaire - le recours formé le 12 décembre 2018 par A._____ et B._____ contre le jugement rendu le 26 novembre 2018 par le Tribunal de première instance condamnant A._____ et B._____ à évacuer de leur personne, de leurs biens et de toute personne faisant ménage commun avec eux, l'appartement de 3 pièces qu'ils occupent au 2ème étage de l'immeuble sis rue C._____, à U._____.

E. 2

Par acte daté du 23 avril 2019, mais remis à la Poste suisse le 23 mai 2019, A._____ et B._____ exercent un recours en matière civile au Tribunal fédéral. Dans leur écriture, les recourants se limitent à déclarer qu'ils forment recours, au motif qu'ils n'ont " pas réussi à fournir les frais impartis dans les temps ". Ce faisant, les recourants ne soulèvent - même implicitement - aucun grief à l'encontre de la motivation de la décision cantonale querellée, partant, ils ne démontrent pas quel droit la Cour de justice aurait violé. Au demeurant, le recours ne comporte pas de conclusions. Le recours ne satisfait par conséquent pas aux exigences minimales de motivation des art. 42 al. 2 et 106 al. 2 LTF et doit donc être d'emblée déclaré irrecevable.

E. 3

En définitive, le recours doit être déclaré irrecevable selon la procédure simplifiée de l' art. 108 al. 1 let. b LTF . Les frais judiciaires, arrêtés à 500 fr., sont mis solidairement à la charge des recourants qui succombent (art. 66 al. 1 LTF).

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.